



F I C H E C O N S E I L S

La contraception d'urgence à l'officine

Disponible sans prescription et délivrée gratuitement aux mineures, la contraception d'urgence hormonale reste mal connue : un quart des françaises interrogées n'y ont jamais eu recours après un rapport à risque, 50% s'estiment mal informées...⁽¹⁾. Le pharmacien, au premier plan, a un rôle d'accueil, d'information et d'orientation.



SOIGNEZ L'ACCUEIL

- Une obligation professionnelle : le refus de délivrance d'un produit ne s'entend que si l'intérêt du patient paraît l'exiger, ce n'est pas le cas dans les conditions normales d'utilisation de la contraception d'urgence (CU)
- Un entretien dédié : prévoyez un entretien de 10 à 15 minutes, obligatoire pour les mineures⁽²⁾
- En toute confidentialité : l'utilisatrice doit être reçue dans un espace de confidentialité. Ecoutez sans juger, rappelez que vous êtes tenus au secret professionnel. Les mineures ne sont pas tenues de présenter une carte vitale ni des papiers d'identité, la déclaration orale suffit.

⁽¹⁾ Le rapport des françaises à la contraception, sondage réalisé en ligne par Harris Interactive pour HRA Pharma auprès d'un échantillon représentatif de 1000 françaises âgées de 15 à 50 ans, septembre 2015.

⁽²⁾ Article D5134-1 du Code de la Santé publique.



GUIDEZ LE CHOIX

Assurez-vous que l'indication et la méthode choisie sont adéquates.

- Selon la situation : contraception régulière ou non, accident de préservatif... et le risque acceptable de grossesse : seul le dispositif utérin au cuivre posé par un médecin dans les 5 jours a une efficacité proche des 100%.
- Selon le délai : plus la CU est instaurée rapidement, plus elle est efficace. La CU au lévonorgestrel doit être prise dans les 72 heures suivant le rapport à risque, celle à l'ulipristal acétate dans les 120 heures.
- Selon les précautions et interactions médicamenteuses à prendre en compte : hypersensibilité à l'un des constituants, antécédents gynécologiques, insuffisance hépatique, inducteurs enzymatiques...



INFORMEZ

La méthode

- le mode d'action et les idées reçues : 16 % des françaises⁽¹⁾ croient encore que la CU rend stérile...
- les modalités de prise : délai optimal, conduite à tenir en cas de vomissements...
- les effets indésirables les plus fréquents
- le délai entre la prise et l'allaitement, le cas échéant

Ses limites

- efficacité : la CU hormonale n'est pas efficace à 100%, incitez à réaliser un test de grossesse en cas de retard de règles supérieur à 7 jours
- protection : la CU hormonale ne protège pas en cas de rapports sexuels après sa prise, recommandez de les protéger par une méthode barrière (préservatif) jusqu'au retour des règles
- infections sexuellement transmissibles (IST) : la CU ne protège pas contre les IST, incitez à utiliser un préservatif et, en cas de risque de contamination, à se faire dépister

La contraception régulière

- informez sur les modalités de poursuite ou, le cas échéant, incitez à une contraception régulière, la CU n'étant qu'une méthode occasionnelle. Rappelez aux mineures d'au moins 15 ans le secret et la prise en charge du parcours contraceptif
- rappelez la conduite à tenir en cas d'accident de contraception selon la méthode et la période du cycle
- conseillez d'avoir toujours sur soi un contraceptif d'urgence pour une administration la plus précoce possible

⁽¹⁾ Le rapport des françaises à la contraception, sondage réalisé en ligne par Harris Interactive pour HRA Pharma auprès d'un échantillon représentatif de 1000 françaises âgées de 15 à 50 ans, septembre 2015.



REMETTEZ DES SUPPORTS D'INFORMATION

- Vous devez fournir systématiquement, notamment aux mineures⁽¹⁾, la brochure « La contraception d'urgence » réalisée par l'Assurance maladie et le Cespharm (disponible en téléchargement ou commande sur le site www.cespharm.fr)⁽²⁾



ORIENTEZ

Vers un centre de planification ou d'éducation familiale

- Vers un médecin ou une sage-femme pour un suivi régulier
- Vers un Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD).
- Vers des sources d'informations validées :
www.choisirsacontraception.fr, www.filsantejeunes.com
et son numéro 0800 235 236 (service anonyme et gratuit)

⁽¹⁾ Article D5134-1 du Code de la Santé publique.

⁽²⁾ Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française.



QUIZZ

Testez vos connaissances

1 La contraception d'urgence peut se prendre

- A - Dans les premiers jours du cycle
- B - Dans les 15 derniers jours du cycle
- C - Tout au long du cycle

2 En cas de vomissements dans les 3 heures suivant la prise, prendre un autre comprimé :

- A - Vrai
- B - Faux

3 La contraception hormonale peut provoquer :

- A - Des nausées
- B - Des céphalées
- C - Des petits saignements
- D - Des tensions des seins

4 Après la prise d'une CU au lévonorgestrel, on déconseille d'allaiter :

- A - Pendant 4 heures au moins
- B - Pendant 6 heures au moins
- C - Pendant 8 heures au moins

5 Associés, les contraceptifs d'urgence lévonorgestrel et ulipristal acétate sont :

- A - Plus efficaces
- B - Moins efficaces (antagonisme d'action)

Les réponses

- 1** Réponses C
- 2** Réponse A
- 3** Réponse A, B, C et D
- 4** Réponse C
- 5** Réponse B